

DÉPARTEMENT DE L'AIN

ETAT FRANÇAIS

SOUS-PRÉFECTURE

DE
NANTUA

NANTUA, LE II Mars 1944.

Aff: 1
pièce 5

Cette lettre paraît se rapporter plutôt à l'affaire classée Arlot - am - Ai, Aff. 1 (52-144)

Monsieur le Commandant de la Feldgendarmerie,

A la suite de la rencontre dans la journée du 8 Mars avec des éléments dissidents, à la ferme de LADES (tunnel du paradis, 4 kms Sud de BELLEGARDE, voie ferrée BELLEGARDE-CUIDZ), j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les points suivants:

1°) C'est par suite de l'intervention rapide et immédiate de travailleurs français et des forces de police françaises, qu'un attentat contre un train de chemins allemands se dirigeant sur BELLEGARDE a pu être évité à temps; grâce à la présence d'esprit du Chef de Gare d'INJOUX, ce train a été aussitôt arrêté.

2°) C'est par l'action immédiate des 2 Brigades de Gendarmerie française de GENISSIAT et de BELLEGARDE que les éléments terroristes ont été contraints d'abandonner la ferme de LADES, dans laquelle un stock considérable d'armes et de munitions, très récemment parachuté par des avions anglais, avait été déposé. Ces armes ont été découvertes par les Gendarmes français.

3°) L'attitude non seulement correcte mais courageuse des Gendarmes français a été reconnue devant moi par le Chef du détachement de Police allemande n° 28, venu d'ANNEMASSE qui a opéré sur les lieux à partir de 13 h30.

4°) Ce même Officier a bien voulu reconnaître également, non seulement la parfaite attitude des éléments de Police française, mais aussi admettre que la population des villages avoisinants, ne saurait être inquiétée en quoi que ce soit, du fait de ces incidents.

Des renseignements recueillis, en effet, laissent prévoir que ces éléments terroristes ne s'étaient réfugiés dans cette ferme, que depuis un ou deux jours, pour y transporter, vraisemblablement de nuit, le matériel qui y a été trouvé.

C'est donc grâce à l'activité des autorités françaises, que ces agissements ont pu être découverts à temps.



J'ai le regret de constater toutefois qu'en dehors de toute intervention française, des éléments allemands ont arrêté, le matin, sur un petit chemin entre GENISSIAT et BELLEGARDE, 3 travailleurs algériens qui se rendaient en permission régulière, de leurs entreprises de travail à GENISSIAT, à BELLEGARDE pour y effectuer des achats.

Après avoir été gardés à vue toute la journée, ils ont été abattus, le soir, par ces éléments allemands, rentrant à BELLEGARDE, le long de la route, sur le territoire de la commune d'ARLOD.

J'ai tenu à me livrer personnellement à une enquête à leur sujet. Ces 3 travailleurs indigènes appartenaient au groupement algérien, travaillant à GENISSIAT. Leur situation était strictement régulière et ils étaient complètement étrangers à toute activité ou complicité terroriste.

J'émetts donc la plus formelle protestation contre leur exécution, qui a jeté le plus grand trouble, non seulement parmi leurs compatriotes de GENISSIAT, mais aussi parmi les paisibles populations des environs.

Ancien Combattant moi-même, je connais les dures lois de la guerre, mais celles-ci ne sauraient être invoquées pour justifier le massacre de travailleurs, fussent-ils algériens, étrangers à toute activité délictueuse.

Il eut été facile pour le Chef de détachement allemand de signaler la chose à l'une quelconque des autorités françaises se trouvant sur les lieux et de faire procéder, avec son concours, à une rapide enquête qui eut permis d'éviter la mort de 3 innocents.

Je n'ai pas besoin de souligner les pénibles répercussions que peuvent avoir de semblables méthodes sur l'esprit de la population laborieuse et paisible de cette région.

Le Sous-Préfet,